**UPDATE 2020-11-02**

**DES RECOMMANDATIONS DU BRC PENDANT LA PERIODE COVID**

Chers organisateurs, directeurs de cours et instructeurs,

Le nouveau confinement nous impose de diminuer drastiquement le nombre de nos contacts.

Ceci aura inévitablement un impact sur les cours.

De ce fait et pour contribuer à infléchir la courbe des hospitalisations, nous devons adapter nos recommandations afin de respecter strictement les recommandations sanitaires qui prendront effet le lundi 2 novembre à 00h00.

**Le BRC vous recommande de postposer au maximum les formations.**

* Cependant si cela est absolument nécessaire, des cours de base dispensés aux non-professionnels peuvent se tenir dans les milieux professionnels, tels que entreprises, crèches, universités, etc.

**Cec**i **à condition de respecter** strictement les règles de protection individuelles (voir le site BRC – [www.brc-rea-Be](http://www.brc-rea-Be) à Covid). **Et** que le ou les instructeurs appartiennent **au même environnement professionnel** que les candidats du cours (càd collègues de travail).

* Les cours avancés en milieu hospitalier peuvent se tenir conformément aux règles de prévention (port du PPE etc.).
* Les cours avancé dans un milieu extrahospitalier (ex école provinciale de secouristes-ambulancier) doivent suivre les même règles que celles des cours de base.

Ces recommandations seront régulièrement mises à jours afin d’être adaptées aux règles sanitaires en vigueurs.

Au nom de l’organe administratif du BRC

Dr. Walter Renier, président